

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### Nombre de Conseillers

en exercice	9
présents	8
votants	8
procuration	0

L'an deux mil vingt et un le 20 décembre, le Conseil Municipal de VALLORCINE dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie sous la présidence de Monsieur Jérémy VALLAS, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 14 décembre 2021

<b>Objet</b>
N° 21/ 11/03
<b>STATIONNEMENT SUR VALLORCINE</b>
*
<b>COMPLEMENT DE LA DELIBERATION DU 15 OCTOBRE 2021</b>

**Présents** Messieurs Gérard BURNET, Jean-François DESHAYES, François COUTAGNE Mesdames Maryvonne ALVARD, Guyonne FOURNIER, Dominique ANCEY et Audrey PENIN  
**Absents excusés** Rachel ROUSSET  
**Secrétaire de séance** Maryvonne ALVARD

Monsieur le Maire rappelle au conseil municipal la délibération du 15 octobre 2021 instituant le stationnement payant sur la commune de Vallorcine.

Monsieur le Maire propose en complément de cette délibération que soit mise en place deux zones bleues de stationnement avec une gratuité de deux heures pour le parking de la mairie et de l'Office de Tourisme. Cette mesure vise à permettre aux personnes devant effectuer des démarches auprès de ces organismes de pouvoir se garer.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, approuve la création de ces deux zones bleues de 2h de stationnement gratuit sur les parkings de la mairie et de l'Office de Tourisme.

La présente délibération est transmise à Monsieur le Sous-Préfet de BONNEVILLE  
Monsieur le Trésorier de CHAMONIX

Délibération exécutoire le 3/12/22

Affichage en mairie de Vallorcine du  
au

Fait et délibéré en Mairie, les jour, mois et an que dessus.  
Au registre sont les signatures

Le Maire

Pour copie conforme

